

# Comment prendre en compte la multiculturalité dans les UP ?

*Cécile Leblicq (CFS)*

Voici bien une question digne d'intérêt pour toute Université Populaire qui a la volonté d'accueillir en son sein un public d'origine diverse. Cette question a d'ailleurs fait l'objet d'un atelier de réflexion dans le cadre du cinquième printemps des universités populaires organisé à Bruxelles en juin 2010, qui a amené les représentants de différentes UP francophones à remettre en question leurs pratiques en la matière.

La multiculturalité recouvre différentes réalités selon le contexte dans lequel elle émerge et il serait vain, me semble-t-il, de chercher une réponse unique à cette question quand on sait que chacune des UP existant à l'heure actuelle a pris naissance dans un contexte particulier qui surdétermine la façon dont celles-ci se sont structurées. Ainsi, si l'on retrouve en trame de fond des valeurs et objectifs communs à l'ensemble des UP, chacune devra, en fonction du contexte dans lequel elle s'est implantée, trouver ses propres réponses aux questions qu'elle se pose, ses propres modalités d'actions adaptées à son environnement.

Lorsque les UP se posent la question de la façon dont elles prennent en compte la multiculturalité, elles ne peuvent faire l'économie de l'analyse du contexte historique, linguistique, politique, ... qui leur est propre car le terme même de multiculturalité recouvre pour chacune de ces UP une réalité différente.

Ainsi, si l'on prend le cas de l'Ile Maurice, l'on constate que la population actuelle est le résultat de nombreuses vagues d'immigration, depuis les colons français jusqu'aux Chinois et Indiens amenés sur l'île pour travailler dans les champs de canne à sucre. Ce qui a conduit à l'actuelle cohabitation de différentes cultures au sein de la société mauricienne, que ce soit en termes religieux où l'île voit coexister des hindous, des chrétiens, des musulmans ainsi que des bouddhistes ou au niveau linguistique où l'on assiste à un enchevêtrement d'au moins trois langues dans la vie quotidienne.

Au niveau politique, quatre communautés y sont reconnues : les hindous, les musulmans, les chinois et la population générale, à savoir les créoles, les blancs et les métis. Mais ce communautarisme, bien qu'il reconnaisse la valeur intrinsèque de chaque communauté, peut également conduire à un enfermement identitaire empêchant toute construction politique commune. A l'Ile Maurice, malgré une coexistence longue de deux siècles et des pratiques de vivre ensemble, il existe des tensions entre communautés liées essentiellement aux enjeux de pouvoir et à la répartition des richesses.

C'est dans ce contexte-là que l'UPIM<sup>1</sup> s'est donné comme mission « d'ouvrir la connaissance à tous, de démocratiser la culture et de développer l'esprit critique ».

La question de la langue dans laquelle vont s'organiser les activités est donc primordiale dans ce contexte particulier. A l'UPIM, celles-ci se font principalement en français et plus rarement en anglais et en créole, avec l'impact évident que le choix de la langue aura sur le public présent aux activités puisque l'anglais ne sera pas compris par le milieu populaire et le français, même s'il est compris par la plupart, ne l'est pas avec un niveau de maîtrise suffisant et posera souvent problème dans le passage à l'écrit.

---

<sup>1</sup> Université Populaire de l'Ile Maurice

Le choix de langue utilisée à l'UP risque donc d'entraîner l'exclusion d'une part de la population et en l'occurrence ici des classes populaires, et restreint l'accès à l'UP à une certaine classe socioculturelle, alors qu'un des défis des UP est certainement d'éviter de reproduire en leur sein les cloisonnements socioculturels et les inégalités existant au niveau de la société.

Afin de favoriser la multiculturalité, il me semble judicieux de ne pas organiser des activités spécifiques pour chaque communauté et dans la langue qui lui est propre, ce qui ne ferait que renforcer le communautarisme, mais au contraire de choisir une langue commune au sein de l'UP, langue qui, dans le cas de l'Ile Maurice, devrait être le créole puisqu'il s'agit de celle qui est parlée par le plus grand nombre d'habitants de l'Ile.

Il convient de se poser la question de savoir si en organisant davantage d'activités en créole, l'UPIM ne s'ouvrirait pas à plus de multiculturalité ?

Le contexte de l'UP de Bruxelles est quelque peu différent mais le problème du choix de la langue se pose également puisqu'à Saint-Gilles, où s'est implantée l'Université populaire de Bruxelles, coexistent en plus des deux langues nationales, 143 nationalités véhiculant chacune sa langue et sa culture propre. Si l'on reste fidèle au principe qu'utiliser une seule langue au sein de l'UP permet de ne pas renforcer le communautarisme et le repli sur soi des différentes communautés, il faut néanmoins tenir compte du fait qu'une partie du public populaire bruxellois est issu de l'immigration récente et ne maîtrise pas suffisamment le français que pour prendre part à des activités dans cette langue. A nouveau, il apparaît comme inévitable l'exclusion, par le choix même de la langue, d'une partie de la population, qui se trouve parfois être justement celle que l'on tente d'attirer au sein de l'UP.

Malgré des contextes particuliers déterminant des options propres à chacune des UP, celles-ci devraient néanmoins veiller à ce que la langue soit un vecteur d'intégration et à ce qu'elle ne devienne en aucun cas excluante.

Mais, au-delà de la question très pratique de la langue véhiculée au sein des UP, ce questionnement sur la multiculturalité interroge de façon beaucoup plus fondamentale la société au sein de laquelle ces UP ont pris naissance et les orientations politiques qui en sont à l'origine.

En effet, les UP sont loin d'être les seuls acteurs confrontés à cette multiculturalité puisque l'un des enjeux du vingt et unième siècle est de faire face à l'intensification des flux migratoires qui amènent à la coexistence de communautés ethniques différentes sur un même territoire.

Face à ce défi global, la réflexion sur la notion de démocratie culturelle, apparue au début des années 70, revient au devant de la scène et, avec elle, le débat qui oppose cette notion à celle de démocratisation de la culture.

Contrairement à la démocratisation de la culture, l'idée de démocratie culturelle « n'est pas un processus de remplacement d'un vide culturel par une culture "cultivée", mais bien de production d'une culture par les individus et les groupes sociaux.

Dans cette optique, on considère qu'il préexiste d'abord un travail autonome de production culturelle et que le travail de reconnaissance va de culture à culture et non de culture à manque. Car là où on suppose le manque de culture, il y a déjà une culture, et c'est qualitativement une culture qui en vaut bien d'autres car elle est à l'œuvre dans tous les

aspects de la vie collective : il n'y a pas a priori de culture supérieure mais des cultures différentes »<sup>2</sup>.

L'important n'est donc pas d'établir un programme d'éducation culturelle mais de mettre les individus en possession de leur propre culture évolutive. Ce qui compte, c'est le rapport d'une culture à une autre et non la capacité de chacun de s'acculturer au modèle dominant<sup>3</sup>.

La démocratie culturelle part de l'idée que tout un chacun est capable d'être producteur de culture ou tout au moins de participer à la culture en mouvement, et elle vise à donner à chacun la même chance de participer à la création et au développement de la culture. En ce sens, la démocratie culturelle s'accompagne de la notion d'émancipation.

Il apparaît donc qu'une des façons de prendre réellement en compte la multiculturalité serait de mettre en œuvre une telle démocratie culturelle. C'est-à-dire une démocratie qui reconnaisse la pluralité des cultures, des identités et des origines et qui les reconnaisse au sein d'un espace qui leur est commun mais qui est également ouvert, hétérogène, traversé par des échanges, des emprunts, des mélanges qui permettent aux identités de se combiner et de se réinventer sans cesse<sup>4</sup>.

Concrètement, cela signifie, pour Edouard Delruelle, la valorisation des langues et des cultures d'origine, l'inscription dans notre mémoire commune de l'histoire des migrations et des cultures non-européennes ; le réaménagement de notre espace social pour en faire un univers de choix et de variétés d'attitudes et de modes de vie.

Si l'on tente de mettre en œuvre, au sein de l'UP, cette démocratie culturelle, il convient dès lors d'envisager l'UP comme un lieu de véritables échanges où les représentants de différentes cultures se côtoient tout en cherchant à se comprendre et à s'enrichir. Et ce, afin de donner à chacun les outils lui permettant de comprendre la réalité dans laquelle il vit, quelle que soit son origine.

Pour prendre en compte la multiculturalité au sein de l'UP, il ne s'agit donc pas uniquement de mettre en présence différentes cultures mais bien de les amener à une réelle rencontre, à une meilleure connaissance d'elles mêmes afin de mieux comprendre l'autre.

Il s'avère donc essentiel de pouvoir faire se rencontrer réellement les différentes communautés. Comme le dit J. Cardella<sup>5</sup>, bien souvent, les individus restent confinés à leurs habitudes culturelles et religieuses et sont peu enclins à mieux comprendre ce qui se passe à côté. L'UPIM se veut un vecteur de l'interculturel, en abordant des questions identitaires, communautaires et religieuses. Ses interventions permettent d'aller dans le sens d'une meilleure connaissance de l'autre.

Une réflexion est donc à mener sur le type de savoirs, de contenus véhiculés au sein de l'UP. Ceux-ci devraient permettre une meilleure connaissance mutuelle des différentes cultures en présence ainsi qu'une appropriation du contexte commun à l'ensemble des acteurs de l'UP, à travers des grands thèmes de société.

---

<sup>2</sup> Nossent Jean-Pierre, « Pratique de la démocratie culturelle : une méthode de l'égalité ? » sur [http://www.ihoes.be/publications\\_en\\_ligne.php?action=lire&id=48](http://www.ihoes.be/publications_en_ligne.php?action=lire&id=48)

<sup>3</sup> idem

<sup>4</sup> Delruelle Edouard, « Démocratie, cosmopolitisme et hospitalité », in Les Cahiers du Fil Rouge n° 10-11.

<sup>5</sup> Représentant de l'UPIM lors du 5<sup>ème</sup> printemps des UP, Bruxelles, juin 2010.

Au-delà de l'histoire propre à chaque individu ou communauté, ceux-ci évoluent dans un contexte qui est le même, ce qui permet d'aborder des thèmes communs à tous, quelle que soit leur origine, leur culture.

C'est un des objectifs que s'est donné l'UP de Bruxelles, de former des adultes en milieu populaire pour comprendre la société dans laquelle nous vivons et contribuer à construire le changement social plutôt qu'à le subir. C'est avec cette volonté d'émancipation qu'un des ateliers mis en place a pour objectif de travailler avec des apprenants du Collectif alpha à la compréhension des crises de la société dans laquelle ils vivent.

Mais s'il est essentiel de s'interroger sur les types de savoirs que l'on veut véhiculer au sein de l'UP, il apparaît comme tout aussi fondamental de se questionner sur les modes de transmission de ceux-ci.

En effet, la prise en compte de la multiculturalité à travers la mise en œuvre d'une démocratie culturelle demande d'être capable de sortir d'un rapport d'une culture « cultivée » à l'inculture pour entrer dans un rapport de deux ou plusieurs cultures qui cherchent à se comprendre et à s'enrichir<sup>6</sup>.

L'UP doit donc pouvoir sortir du modèle selon lequel la culture dominante transmet à sens unique sa vision occidental-centrée, de ce rapport inégalitaire entre celui qui est cultivé et celui qui ne l'est pas. Elle doit adopter une posture d'égalité et de confiance en la capacité du plus grand nombre, ce qui modifie alors le rapport au savoir. Sur le plan culturel, les populations sont alors appréhendées en termes de potentiel et non en termes de manque et les diverses communautés comme apports et enrichissements<sup>7</sup>.

L'UP se doit donc d'être un lieu de partage plutôt que de transmission des savoirs où chacun, parce qu'il est porteur d'une histoire, d'une culture, doit pouvoir trouver sa place au sein de ce processus d'échange.

Chacun doit donc pouvoir y être à la fois « celui qui apprend » et « celui qui transmet », ce qui n'est possible que si les UP fonctionnent sur base d'échanges, dans un rapport d'égalité où chacun est capable de se mettre à la place de l'autre.

Cela permet alors d'intégrer des personnes issues de différents contextes, avec des substrats culturels variés et de créer ensemble cette démocratie culturelle qui, loin d'être figée, se réinvente chaque fois que de nouveaux acteurs apparaissent et revendiquent d'être entendus et reconnus.

Pour favoriser les rencontres interculturelles, il peut donc être utile de déconstruire l'image idéalisée que les gens se font de leurs coutumes, de leur religion, de leurs institutions ou de leur système politique. « Comprendre ce qui se passe dans une situation interculturelle suppose une capacité de décentration, une connaissance et une compréhension de soi et des autres, sans enfermer ceux-ci dans une appartenance. C'est une capacité à dépasser l'ethnocentrisme, les préjugés et stéréotypes »<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> Nossent Jean-Pierre, « Pratique de la démocratie culturelle : une méthode de l'égalité ? » sur [http://www.ihoes.be/publications\\_en\\_ligne.php?action=lire&id=48](http://www.ihoes.be/publications_en_ligne.php?action=lire&id=48)

<sup>7</sup> Nossent Jean-Pierre, « Emergence de la notion de démocratie culturelle et gestion de la diversité culturelle et idéologique belge » sur [http://www.ihoes.be/publications\\_en\\_ligne.php?action=lire&id=39](http://www.ihoes.be/publications_en_ligne.php?action=lire&id=39)

<sup>8</sup> Huvet Annie, « Pédagogie interculturelle : présentation », sur [http://www.disacnetsolutions.net/cdd/cursofr/docs/pp19\\_pedagogie\\_interculturelle\\_presentation.pdf](http://www.disacnetsolutions.net/cdd/cursofr/docs/pp19_pedagogie_interculturelle_presentation.pdf)

Mais cette démarche n'est pas évidente car, comme le dit E. Delruelle, la question de la multiculturalité « touche non seulement à notre rapport au monde, à notre rapport aux autres, mais aussi à notre rapport à nous-mêmes, car la faculté de penser en se mettant à la place de l'autre n'est possible que dans un certain rapport à soi - un rapport à soi où l'on a déjà fait place à l'étranger et à l'inconnu, où l'on a déjà reconnu l'étranger comme familier, et où l'on a déjà reconnu le plus familier comme étrange et étranger - ce qui requiert le doute, le soupçon, l'esprit critique »<sup>9</sup>.

Ceci implique donc de pouvoir se distancier de ses certitudes, les remettre en question à la lumière d'apports nouveaux et donc d'accepter de vivre une certaine insécurité.

Dans cette posture d'égalité, à cette insécurité relative s'ajoute une difficulté supplémentaire qui consiste à pouvoir amener celui qui ne se sent pas capable à prendre conscience qu'il est capable. « L'essentiel est d'aider les gens à basculer d'un état d'incapacité reconnue à un état d'égalité où on se considère capable de tout parce qu'on considère aussi les autres comme capables de tout »<sup>10</sup>.

Chacun s'est formé essentiellement à partir des choses qu'il a déchiffrées et mises en forme lui-même, à tâtons, avec difficulté. Il s'agit donc d'une véritable aventure et il faut accepter de s'aventurer sur le chemin, mais ce n'est pas au formateur de déterminer le parcours: il s'agit de mettre les gens en situation de se servir de leur propre production culturelle, non pour arriver à un but préétabli mais pour s'inventer des modalités de cheminement.<sup>11</sup>

Les façons dont les UP prendront en compte la multiculturalité seront donc multiples puisqu'elles seront fonction du contexte de chacune. Au-delà de la question de la langue, celles-ci devraient pouvoir mener une réflexion sur le type de savoirs qu'elles veulent véhiculer ainsi que sur les modes de transmission et d'échange de ces savoirs en étant conscientes que les choix qu'elles poseront en la matière auront un impact évident sur le type de public qu'elles mobiliseront.

Mais au-delà de thèmes transversaux susceptibles d'intéresser toute personne quelle que soit son origine culturelle, la diversité culturelle nécessite que soient abordées les questions de relation et de communication entre les personnes de culture différente mais également que l'on se pose des questions quant au rapport aux savoirs et aux différents modes d'appréhension de ceux-ci en fonction de la culture, aux modèles professionnels auxquels on se réfère, aux pratiques socioculturelles dominantes dans telle ou telle culture,...

Si les UP, au même titre que de nombreux acteurs sociaux, se retrouvent confrontées à cette multiculturalité de fait et doivent donc trouver les réponses aux questionnements qu'elle entraîne, elles pourraient aussi choisir de faire de cette multiculturalité leur objet de travail et devenir ainsi le terreau de la démocratie culturelle.

En effet, les UP peuvent devenir l'instrument d'action et d'expression des groupes de citoyens dans une perspective de démocratie culturelle. Elles peuvent offrir ce lieu et cet espace où seraient entendues toutes les personnes qui sont en recherche de participation et de reconnaissance dans l'espace commun, ce lieu où l'on reconnaît la pluralité des cultures et des identités et où l'on s'engage ensemble dans un processus de création collective et dans l'exercice d'une citoyenneté plurielle.

Le lieu où tout individu a le droit de se proposer comme membre de la société.

---

<sup>9</sup> Delruelle, Edouard, « Démocratie, cosmopolitisme et hospitalité », in Les Cahiers du Fil Rouge n° 10-11.

<sup>10</sup> Nossent Jean-Pierre, « Pratique de la démocratie culturelle : une méthode de l'égalité ? » sur

[http://www.ihoes.be/publications\\_en\\_ligne.php?action=lire&id=48](http://www.ihoes.be/publications_en_ligne.php?action=lire&id=48)

<sup>11</sup> idem